

Séparation, disparition, recomposition ou alternance: la famille constitue un sujet de choix à propos duquel on se confie ou on échange.

Famille recomposée

Ça devait arriver !

Le nouvel amoureux de maman vient vivre avec nous et il a ses deux enfants. Ton papa, en concubinage (état d'un homme et d'une femme qui vivent ensemble sans être mariés légalement) avec une nouvelle femme, t'annonce un bébé pour bientôt. Que de changements !!!

En France 1 enfant sur 10 vit dans une famille recomposée. Parmi eux, 6 enfants de divorcés ont au moins un demi-frère ou une demi-sœur.(...)

D'après l'avis de nos journalistes:

Eh oui ! Tu n'es plus enfant unique. Grande sœur de 15 ans, petit frère de 4 ans, bébé à venir, tout ce petit monde vit dans le même appartement, partage la même salle de bains, la même boîte de céréales, et sans oublier la même réserve de soda dans le réfrigérateur. Maintenant c'est ta maison, mais c'est aussi la leur ! La maison, maintenant, c'est celle de tous. Tu as peut-être perdu ton rang d'aîné ou de petit dernier, si cela peut être très difficile pour toi, il faudra quand même l'accepter, ces enfants ont les mêmes droits que toi mais aussi les mêmes devoirs.

Quentin, 6ème, Pierre, 3ème

QUE FAIRE QUAND NOS PARENTS DIVORCENT ?

Quelques conseils :

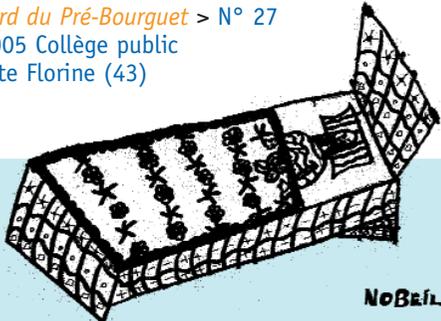
Garde le contact avec tes deux parents soit par des visites, soit par courrier, soit par téléphone, ou SMS.

Pour chaque changement de lieu de vie, emporte toujours avec toi des objets familiers qui feront le lien entre tes deux maisons. Retour de week-end, parle de toi, de ce que tu as fait et pas du parent avec lequel tu étais. Évite de servir de messager entre tes parents. Les conflits de tes parents ne sont pas les tiens.

Isaure, Audrey, 6ème

Le canard du Pré-Bourquet > N° 27

Avril 2005 Collège public de Sainte Florine (43)



NOBÉLIA

Hier soir j'ai cru voir mon papa dans ma chambre. Il faisait nuit et j'allais m'endormir. En fait, mon papa on dirait que je le voyais transparent. Je crois qu'il voulait voir si je dormais bien. Voilà. Je l'ai dit à ma maman et ça me fait beaucoup de mal d'avoir perdu mon papa.

Mélanie

Journal des petits loups verts > N°39
Avril 2005 - École Joliot-Curie - Arcueil (94)



océane

Le s'pot St Jo > N°3 - Mars 2005
École de Margaux (33)

La garde alternée

Nous avons rencontré deux autres élèves de parents divorcés qui ont bien voulu nous parler de leur situation. C'est avec plaisir que nous les avons écoutés :

Lorsque les parents se séparent, ils peuvent choisir la garde alternée pour leurs enfants.

De quoi s'agit-il ?

Les enfants partagent leurs vies entre la maison de leur mère et la maison de leur père. C'est-à-dire qu'ils sont une semaine (ou 15 jours ou 1 mois) chez leur père et autant chez leur mère en alternance.

C'est mieux ?

Cela dépend pour quoi. Tu as 2 foyers. Tu n'es pas séparé de l'un de tes parents. Mais cela peut avoir des inconvénients au début. Tu oublies des affaires chez l'un ou l'autre ; à moins que tes parents s'entendent assez bien malgré le divorce et puissent te ramener ce que tu as oublié ou alors s'ils ont les moyens de tout acheter en double.

Pour la garde alternée, il y a une condition: il faut que tes parents habitent assez proches l'un de l'autre sinon les périodes sont beaucoup plus longues et les séparations difficiles.

Et puis il faut que tes parents parviennent à se parler sans trop d'histoires.

Que souhaitez-vous ajouter d'autres ?

Les enfants finalement trouvent leur compte. Ils ont 2 fois plus de copains. Leurs deux parents s'intéressent à ce qu'ils font et ont toujours une raison de parler d'eux.

Comme cela, nous avons le sentiment que la séparation est moins pénible pour nous.

Si toi aussi, tu veux partager une situation, une émotion, viens à l'atelier-journal.

Tatiana et Carole

La Motte infos > N°4 - Mars 2005 - Coll. La Motte Brûlon - Rennes (35)

J'ai revu ma sœur

Je suis allée voir ma sœur dans sa famille d'accueil. Je ne l'avais pas vue depuis 2 mois. J'étais contente de la voir et elle aussi était contente de me voir. Dimanche matin, on est allées à l'église. Avec sa chorale, elle a chanté « Vois sur ton chemin » du film « Les Choristes ». Je connais cette chanson parce que je l'ai chantée à la chorale de Margaux. Alors je l'ai chantée dans ma tête. La nuit, j'ai dormi avec ma sœur. On était contentes. Quand j'étais petite, je vivais avec mon père, ma mère et mes sœurs Yvelise et Joahanna. Mais ma mère est partie quand j'avais 2 ans. Je suis restée avec mon père et mes sœurs. Après nous sommes allées dans un foyer. On n'était pas contentes parce qu'on ne voyait pas beaucoup notre père. On l'appelait quand même et on pleurait.

Au foyer, il y avait beaucoup d'enfants. Des éducateurs et des éducatrices s'occupaient de nous. On dormait au foyer mais ils ne voulaient pas qu'on dorme entre sœurs. Après je suis allée dans une famille d'accueil, chez Nadine. Mais je faisais trop de bêtises. Je n'étais pas contente parce que je ne voyais plus mes sœurs, on ne faisait plus de visites.

Maintenant je suis avec Michèle depuis deux ans. Je suis plus contente qu'avant parce qu'avec mon éducatrice Sandrine, certains mercredis, on fait des sorties entre sœurs : deux fois trois sœurs, deux fois deux sœurs. Mais dimanche dernier, j'étais encore plus contente parce que j'ai dormi avec ma sœur dans son lit et c'était la première fois.

Floriane CE2

Le Kiditou > N°55 - Février 2005 - École de Margaux (33)

PAS DE CHANCE POUR LA FAMILLE

Je vis à Saint-Martin. Je suis venu à l'hôpital à Pointe-à-Pitre pour mes yeux. Ma mère m'a accompagné, elle est tombée malade aussi, pire que moi. J'allais la voir souvent mais elle a changé d'hôpital. Pas de chance.

José, 9 ans
Zélev'Lopital > N°16 - Juin 2005 - CHU de Pointe à Pitre/Abymes (97)

Ma famille – Mon amour

Dans la famille marocaine, les enfants occupent une place prépondérante. C'est la raison d'être des parents qui ne vivent que pour élever leur progéniture.

Jusqu'à une époque récente, et même aujourd'hui à la campagne, les vieux gardaient leurs pouvoirs décisionnels et aucune entreprise concernant la famille ne pouvait avoir lieu sans la consultation des parents ou des grands-parents détenteurs selon la tradition, des secrets de la réussite et assez expérimentés pour avoir une vue juste sur la vie.

Aujourd'hui la situation change petit à petit et la famille commence à se former autour d'un noyau constitué du père, de la mère et de quelques enfants. Cependant, les enfants ne quittent pas leur famille à l'âge adulte comme c'est le cas, par exemple, en Europe. Les jeunes ne partent que s'ils trouvent un travail loin de la maison paternelle. Aucun mariage ne peut avoir lieu sans le consentement des parents afin de garder les liens avec les deux familles : celle de la fille et celle du garçon, comme on dit chez nous.

Chez moi, je suis l'aînée de mes deux frères et de ma sœur. Par là, j'assume une grande responsabilité. Je serai donc appelée à m'occuper de mes parents quand ils seront vieux, car chez nous on n'envoie pas les personnes âgées dans des asiles ; ils restent en famille jusqu'à leurs derniers jours. Je suis aussi obligée de leur donner des petits-enfants qui font le plaisir de toute la « tribu ».

ASMÂA MAHOUIZ, 16 ANS

Fax! > N°214 - 29 mars 2005
Lycée agricole de Temara - Maroc

Plus d'articles > www.clemi.org



Le s'pot St Jo • n°3



Fax! • n°214



Zelev'Lopital • n°16



La Motte infos • n°4



Canard du Pré-Bourquet • n°27